



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

MARLY EN CHIFFRES 4

2021 – UNE ANNÉE D'ACTION COMMUNALE 12

- SERVICES AUX HABITANTS
- DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- UNE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE QUI REPREND
- DE NOUVELLES DISTINCTIONS

ORGANISATION 22

- ORGANIGRAMME
- NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE
- RESSOURCES HUMAINES ET ÉLÉMENTS DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE

FINANCES 26

- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021



THIERRY HORY

MAIRE DE MARLY
VICE-PRÉSIDENT
DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ
CONSEILLER RÉGIONAL
DU GRAND-EST

ÉDITO

L'année 2020 aura particulièrement bouleversé l'activité de nos services et les pratiques de nos agents. Ces derniers ont su en permanence s'adapter aux exigences de la situation sanitaire afin d'assurer la continuité du service public. L'année qui vient de s'écouler s'est déroulée dans le même contexte.

En 2021, les services et les élu(e)s de Marly ont continué à mener leurs efforts pour promouvoir des projets importants pour le territoire. J'en profite ici pour leur dire à nouveau ma gratitude pour leur engagement.

À travers les pages qui suivent, vous pourrez prendre connaissance des missions, des faits marquants et des chiffres clés de l'année passée. Ces derniers parlent d'eux-mêmes : l'activité en 2021 a été très soutenue, dans un contexte budgétaire national difficile mais notre commune a réussi à maintenir une gestion financière maîtrisée.

Vous pourrez observer que notre activité municipale quotidienne est le reflet des principes qui nous tiennent à cœur, comme la meilleure réactivité possible, le défi permanent de la solidarité (avec une hausse significative du budget alloué au CCAS), ou celui très prégnant des exigences liées à la protection de l'environnement et au changement climatique. Il est à noter que les efforts menés dans ce domaine ont d'ailleurs été récompensés par l'obtention cette année de la plus haute distinction du label « Commune Nature ».

Nous avons à cœur de répondre quotidiennement à vos attentes et à vos besoins, et nous continuerons à œuvrer pour que Marly reste une commune dynamique et attractive, au service d'un territoire exceptionnel.



CHIFFRES *CLÉS*



10 108 habitants
(chiffre INSEE au 01/01/22)

11 km² de superficie

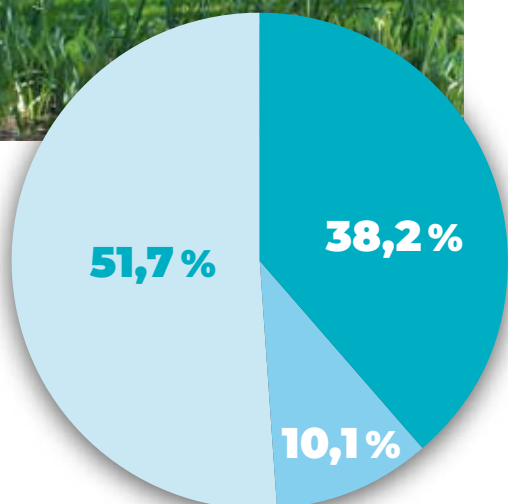
4^e ville de la métropole

POPULATION

47 ans

d'âge moyen (41 ans en Moselle)

4 419 ménages



- couples avec enfants
- familles monoparentales
- couples sans enfants



Population par sexe et âge en 2019

	Hommes		Femmes	
Ensemble	4 803	100 %	5 305	100 %
0 à 14 ans	702	14,6	650	12,3
15 à 29 ans	746	15,5	721	13,6
30 à 44 ans	665	13,9	758	14,3
45 à 59 ans	1 025	21,4	1 223	23
60 à 74 ans	1 093	22,8	1 230	23,2
75 à 89 ans	539	11,2	645	12,2
90 ans et +	32	0,7	79	1,5
0 à 19 ans	1 029	21,4	930	17,5
20 à 64 ans	2 499	52	2 855	53,8
65 ans et +	1 274	26,5	1 520	28,6

Source : Insee, RP2019 exploitation principale, géographique au 01/01/2022

Population par grandes tranches d'âges

	2008		2013		2019	
Ensemble	9 545	100 %	9 861	100 %	10 108	100 %
0 à 14 ans	1 496	15,7	1 436	14,6	1 352	13,4
15 à 29 ans	1 455	15,2	1 517	15,4	1 467	14,5
30 à 44 ans	1 508	15,8	1 425	14,5	1 423	14,1
45 à 59 ans	2 414	25,3	2 385	24,2	2 248	22,2
60 à 74 ans	1 834	19,2	2 145	21,8	2 323	23
75 ans et +	839	8,8	953	9,7	1 295	12,8

Source : Insee, RP2008, RP2013, RP2019 exploitations principales, géographique au 01/01/2022



EMPLOI



68,9 %

d'actifs

5,8 % de frontaliers



3 344

retraités

URBANISME



4 398

résidences principales

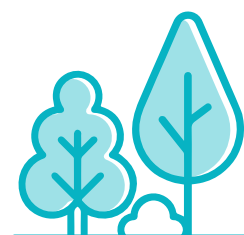
71 % de logements individuels

29 % d'appartements



858

logements sociaux SRU



70 ha

d'espaces verts



2 487

candélabres &
poteaux

+ 2 564 lampes



60 km

de voiries

152 noms de rue

14 lotissements



10

aires de jeux





HANDICAP & VIEILLISSEMENT

231

personnes bénéficiant
d'une carte d'invalidité

53

pensionnaires
aux Hortensias

60

pensionnaires
au val de Seille



PETITE ENFANCE

25

enfants

accueillis de façon
modulée au multi accueil
la Maison des Loupiots



VIE SCOLAIRE



677

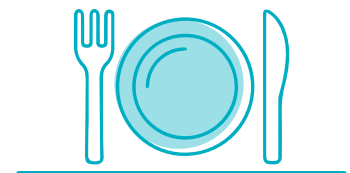
élèves de maternelle
et élémentaire



360

enfants inscrits au périscolaire
sur le créneau de midi

(260 en élémentaire,
100 en maternelle)



40 451

repas servis à l'année
(maternelle et élémentaire),

soit 281 repas/jour

VIE CULTURELLE

73

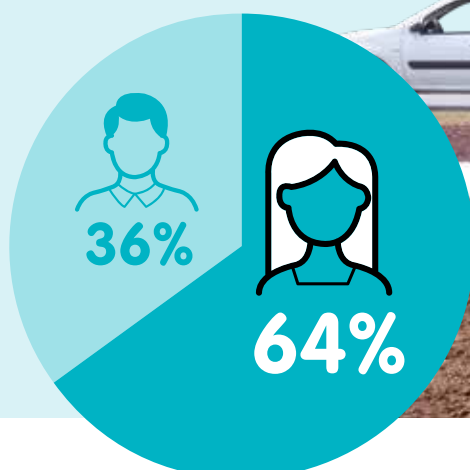
associations culturelles,
sportives et caritatives/
humanitaires

La maison des associations
sur le site de l'ancienne base aérienne

COLLECTIVITÉ



148
agents
103 ETP





32

bâtiments communaux

Dont **3** groupes scolaires,
et des lieux dédiés au sport et à la culture.



1



2



3



4



5

- ① Espace culturel Le Nec
- ② Cinéma Marlymages - Conservatoire
- ③ Centre Socio-culturel Gilbert Jansem
- ④ Cosec La Louvière
- ⑤ Hôtel de ville

UNE ANNÉE **D'ACTION COMMUNALE**



SERVICES AUX HABITANTS

HANDICAP & VIEILLISSEMENT

Pistes cyclables, aires de jeux, places PMR, etc., la commission pour l'accessibilité, créée en juillet 2020 a pour vocation de dresser l'état des lieux de l'accessibilité des bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports. La première réunion en séance plénière le 25 mars 2021, a permis de présenter son rapport, qui a ensuite été adressé à la Préfecture. Sa valeur est uniquement consultative et peut avoir valeur de bilan.

La commission est composée de représentants de la commune, dont le maire, d'associations d'usagers et de personnes handicapées : Céline LARCHER, représentante des personnes handicapées, Claudine HETHE-NER, représentante des personnes âgées, Sandra NOEL, personne qualifiée gérontologie, Muriel MURCIA, représentante des usagers, Charles HOUNNOU, représentant des usagers, Odile JACOB-VARLET, Michel LISSMANN, Claude MAESTRI, Patrick SCHWICKERT et Eloïse HANSE.

Entre temps, engagée depuis 2016, la réhabilitation des bâtiments et espaces communaux se poursuit. En 2021 encore, différents bâtiments ont fait l'objet de travaux d'accessibilité, tels le bureau de police, l'église, l'école primaire Ferry, l'aire multifonctions et le cimetière de Frescaty. Le terrain de tennis en schiste a fait peau neuve et divers travaux ont été effectués au CSC G. Jansem, ainsi qu'au château Henrion. Enfin, des défibrillateurs ont été mis en place dans les groupes scolaires et le centre paroissial.



Détail des aménagements liés à l'accessibilité menés en 2021 :

- **Ecole primaire Ferry :**
accessibilité et création d'un WC PMR
- **Maternelle Freinet :**
accessibilité et création d'un WC PMR
- **Maternelle Henrion :**
accessibilité et création d'un WC PMR
- **Mairie annexe :**
accessibilité, création d'un WC PMR, mobilier PMR et visiophone et boucle
- **Bureau de police :**
accessibilité, création d'un WC PMR, mobilier PMR et visiophone et boucle magnétique, potelet Place de Gaulle PMR
- **Aire multifonctions :**
accessibilité et panneaux de signalisation
- **Eglise :**
accessibilité, tapis PMR, main courante adaptée PMR

UNE NOUVELLE MAIRIE ANNEXE QUARTIER FRESCATY

Située rue du Général Vansantberghe, la mairie annexe a ouvert ses portes aux Marliens le 10 novembre 2021. Afin de faciliter leurs démarches administratives, elle ouvre ses portes tous les mercredis de 14h à 17h (hors période de vacances scolaires).



RÉALISER SON PASSEPORT ET SA CARTE D'IDENTITÉ À MARLY

Depuis le 5 juillet 2021, la mairie de Marly propose la délivrance des passeports. Comme pour les cartes d'identité, c'est le service accueil/état civil qui gère les demandes et rendez-vous.

UNE MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE

La ville de Marly a créé une médaille afin d'honorer l'engagement, l'altruisme, la générosité, mais également le courage de citoyens engagés au sein de la commune. Une commission dédiée, composée du maire, de conseillers municipaux, de membres du conseil des seniors et de représentants de la société civile, a pour objectif d'étudier, vérifier et valider, selon des critères déterminés, les candidatures proposées. L'attribution de la médaille d'honneur de la ville ne sera définitive qu'après un vote majoritaire du conseil municipal. Elle sera ensuite décernée par le maire lors d'une cérémonie officielle. La première remise se fera en 2023, les candidatures étant enregistrées et étudiées en 2022.

URBANISME : ACCOMPAGNER LES MARLIENS DANS LEURS PROJETS

L'équipe du service urbanisme écoute, conseille et accompagne tout au long de l'année les projets des Marliens. En 2021, reflet d'une activité immobilière dynamique, ce sont 232 demandes préalables qui ont été déposées et 79 permis de construire.

ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

À raison de 3 à 4 interventions journalières, la police municipale de Marly est présente au quotidien auprès des habitants, contribuant ainsi à leur sécurité et leur tranquillité. Une mission de tous les jours renforcée en 2021 par la mise en place de nouvelles caméras de surveillance et d'un feu pédagogique aux abords de l'école Henrion.

SOUTENIR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une convention a été signée avec pôle emploi, qui engage la ville à mettre à disposition des demandeurs d'emploi des moyens (ordinateur, scanner, copieur, documentation...) afin de les aider et soutenir dans leurs recherches.



DE NOUVELLES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



NAISSANCE DE LA FORÊT MIYAWAKI : UN PROJET PARTICIPATIF SOURCE DE GÉNÉROSITÉ, D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

La ville de Marly a dit oui à la plantation participative d'une forêt urbaine. Née d'une collaboration très active entre Brigitte Vuillemin, Céline Moguen et Patricia Green (toutes trois élues de la ville de Marly), cette forêt vient embellir le quartier Paul Joly et donner vie à son parc, le long de la D113a.

Dès le 13 octobre, durant 4 jours, plus de 1 000 personnes, des plus jeunes aux plus expérimentées sont venues au parc Paul Joly pour participer à cette belle aventure. Encadrés par des professionnels, ces bénévoles ont planté 7 200 arbres réunissant plus de 30 variétés : des chênes, des noyers, des merisiers, des bouleaux, des poiriers, des aulnes, des fusains, des néfliers, des sureaux, tous issus de notre région et habitués à y pousser. Les jeunes pousses ont ensuite été paillées, une technique qui permet de les nourrir et de les protéger. Toutes les

classes élémentaires des trois groupes scolaires de Marly ont participé à cette plantation hors du commun, mais aussi les enfants du CSC G. Jansem, des clubs sportifs, les jeunes du secours populaire, familles, couples, solos... Chacun peut désormais voir le fruit de sa plantation s'épanouir et grandir au fil des années.

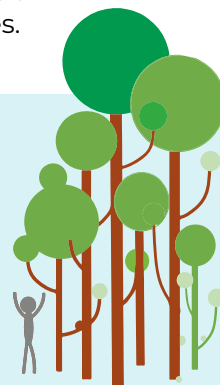
La forêt Miyawaki en pratique :



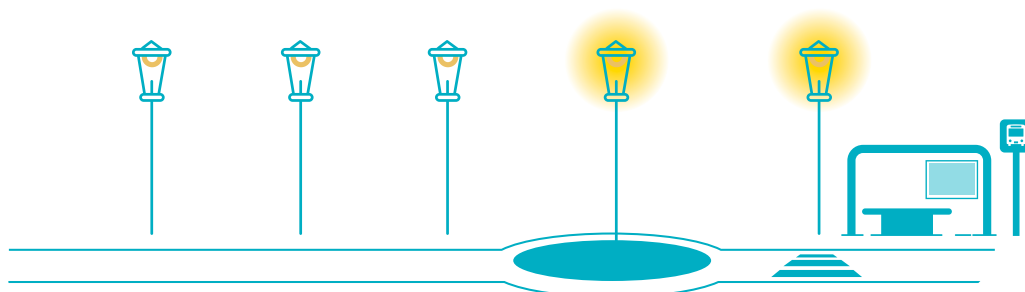
Les jeunes arbres sont plantés avec une forte densité de 3 arbres/m² et de manière aléatoire.



Environ 3 ans plus tard, les plants ont été soumis à la sélection naturelle, et les plus adaptés se sont rapidement développés.



15 à 20 ans après, une forêt dense et mature s'est établie.



MISE EN PLACE D'UNE TRAME NOIRE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ



L'éclairage artificiel imposé par l'urbanisation croissante des dernières décennies remet en question l'alternance naturelle du jour et de la nuit. Un bouleversement qui met en péril la biodiversité, indispensable à l'équilibre de la vie.

La mise en place d'une trame noire détermine des zones sans aucun éclairage, permettant à la nature de reprendre son rythme biologique. Cet enjeu environnemental mondial, complexe et essentiel trouve écho en France dans la loi biodiversité, qui en fait une nécessité réglementaire (cf la loi biodiversité de 2016 et l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses).

Outre ces aspects environnementaux et réglementaires, la démarche

n'est pas sans avantage pour la commune : économies d'énergie, retour de certaines espèces, meilleure visibilité du ciel et des étoiles, impact favorable sur le sommeil de l'Homme...

1^{ÈRE} EXPÉRIMENTATION EN MARS 2021

Permettre la mise en place d'une trame noire n'est pas aussi simple que d'allumer ou éteindre un interrupteur. Les services techniques de la ville ont dû réfléchir et adapter le réseau d'éclairage. Après plusieurs mois de travail sur le sujet, la commune a lancé une première phase de test : l'extinction a été programmée de 23h à 5h sur le tronçon rue de Metz et rue de Costes et Bellonte jusqu'au rond-point des Hameaux de Marly, sauf sur les passages piétons et les ronds-points, afin de préserver la sécurité.

Quelques mois plus tard, en mai 2021, la trame noire a été étendue à la rue du Chemin de fer, puis à l'automne, rue des Garennes.

DES NICHOURS À MÉSANGES POUR LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Chaque année, les périodes printanières et estivales sont marquées par l'apparition des chenilles processionnaire dans les forêts, parcs et jardins. L'exposition aux poils urticants de ces insectes impacte notre santé et celle de nos animaux. Afin de lutter contre ce phénomène, la ville de Marly a mis en place des nichours à mésanges sur l'ensemble de la commune. L'aide de ces oiseaux, grands prédateurs de chenilles processionnaires, va permettre de réduire la prolifération de ces dernières dans des concentrations acceptables au cours des prochaines années. Au total, 42 nichours ont été installés. Deux d'entre eux ont été placés à l'école élémentaire Freinet : les élèves de CM2 ont pu assister à l'installation et obtenir toutes les explications nécessaires grâce aux agents communaux qui étaient présents. Cette action a été couplée avec la mise en place de 20 pièges à phéromones visant, quant à eux, à limiter l'accouplement et à réduire la ponte et l'émergence des chenilles.



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 18 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 2021

Dans le cadre de cette opération, 3 semaines d'actions, organisées à Marly, ont permis de sensibiliser petits et grands aux enjeux climatiques et environnementaux.

30 SEPTEMBRE : ECOCATHLON POUR LES ÉCOLIERS DE MARLY

Organisée par le service des affaires scolaires et du club CPN (Connaître et Protéger la Nature) les Coquelicots, à l'initiative de Catherine Saint-Mard (adjointe aux affaires scolaires et périscolaires) et avec l'aide financière du conseil départemental, cette opération a permis aux écoliers de participer à un jeu de piste où ils devaient répondre à des questions sur le thème de l'écologie et de la nature : citer des noms d'oiseaux, remettre dans l'ordre une chaîne alimentaire, etc. Munis d'un médaillon qui leur a permis de trouver des balises et de répondre aux questions, les enfants ont pu apprendre tout en s'amusant lors de cette journée ensoleillée, animée par un intervenant du CPN Les Coquelicots.

QUELLE VILLE ET QUELLE ÉCOLE POUR DEMAIN ?

Les élèves des écoles élémentaires de notre ville ont planché sur cette question. Maquettes, structures et dessins ont été ensuite exposés du 8 au 10 octobre dans le hall du NEC. Une grande opération qui a permis aux enfants des écoles Henrion et Ferry de laisser libre court à leur imagination !



TOUS EN VERT !

Employés de la ville et élus volontaires ont participé à une journée de ramassage des déchets et ont pu constater que la propreté est globalement respectée dans notre ville.



ET D'AUTRES ACTIONS

D'autres opérations ont également vu le jour à l'occasion de la Semaine du développement durable : le groupe Trouve mon galet 57 a proposé des décorations et des chasses aux galets sur le thème de la protection de l'environnement, le cinéma Marlymages a organisé une projection-débat du film *Le temps des forêts* et la bibliothèque a proposé une exposition thématique.

UNE VIE CULTURELLE ET SPORTIVE QUI REPREND

Après des mois de pause forcés par la crise sanitaire, la vie a pu reprendre ses droits dès l'été 2021 au travers de multiples manifestations culturelles et sportives. Dans le respect des gestes barrière, des jauges limitées, de la distanciation, ces moments festifs sont venus célébrer le vivre ensemble :



1



6



5



3



2

- 1 La Fête du jeu, le 3 juillet
- 2 Les greniers de Marly, le 4 juillet
- 3 Les concerts Aire livres, les mercredis de juillet et août
- 4 Le Marly Jazz Festival, exceptionnellement programmé du 9 au 12 septembre
- 5 La Fête du fromage, des saveurs et du patrimoine, le 19 septembre
- 6 Le Téléthon, le 27 novembre

DE NOUVELLES DISTINCTIONS

MARLY ATTEINT LA PLUS HAUTE DISTINCTION DU LABEL COMMUNE NATURE

Lors de la cérémonie de remise des prix en novembre 2021, la ville de Marly a obtenu le niveau Bonus du label ville nature : un niveau de distinction dont ne bénéficient que 5 communes sur 120. Ce label récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'eau et de la biodiversité. Une démarche initiée par la municipalité dès 2011, à travers la mise en place de fauches tardives et tontes raisonnées et poursuivie depuis : utilisation réfléchie de l'eau, éradication des désherbants chimiques, recours à des plantes moins gourmandes en eau...



Jean Rottner, président de la région Grand Est,
François Godfrin, directeur des Services Techniques
et Brigitte Vuillemin, adjointe à l'environnement

Depuis 2019, Marly atteint des objectifs toujours plus élevés en termes de préservation de la biodiversité : installation de nids à mésanges, création d'une forêt urbaine, renaturation de la Seille, éco pâturage, trame noire, développement de l'éclairage LED... Cette nouvelle distinction assoie l'implication et les efforts constants de notre ville en faveur du développement durable.



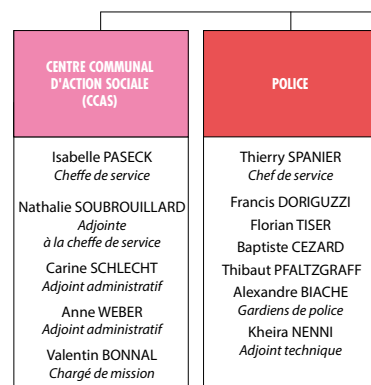


MARLY OBTIENT UN DEUXIÈME CŒUR POUR LE LABEL VILLE PRUDENTE

Les communes qui œuvrent pour la prévention et la sécurité routière sont récompensées par le label Ville prudente. En 2018, du fait de certains aménagements garantissant la sécurité des piétons et conducteurs, notre ville a obtenu un premier cœur : espaces publics sécurisés, réduction de la vitesse, développement de modes de déplacements doux... En 2021, de nouvelles actions ont été menées en faveur de la sécurité aux abords des écoles : une campagne de communication couplée à la présence renforcée de la police municipale ont permis de rappeler les règles de bonne conduite et de partage de la route à chacun. En complément, un feu pédagogique a été installé au niveau du pont de la Seille à proximité de l'école Henrion. Le deuxième cœur obtenu récompense cet engagement permanent de la ville contre l'insécurité routière.



ORGA- NISATION



MULTI-ACCUEIL LES LOUPIOTS

Sabine PERRIN
Cheffe de service
Educateur jeunes enfants
Khrystelle MANNEBACH
Infirmière
Cheffe adjointe
Marie-Françoise DUVAL
Auxiliaire de puériculture
Marie LOEW
Auxiliaire de puériculture
Marie THIRINGER
Auxiliaire de puériculture
Martine GENTIS
Jennifer KLEIN
Véronique SPLINGART
Agents sociaux
Lucie CORDOUAN
Adjoint technique

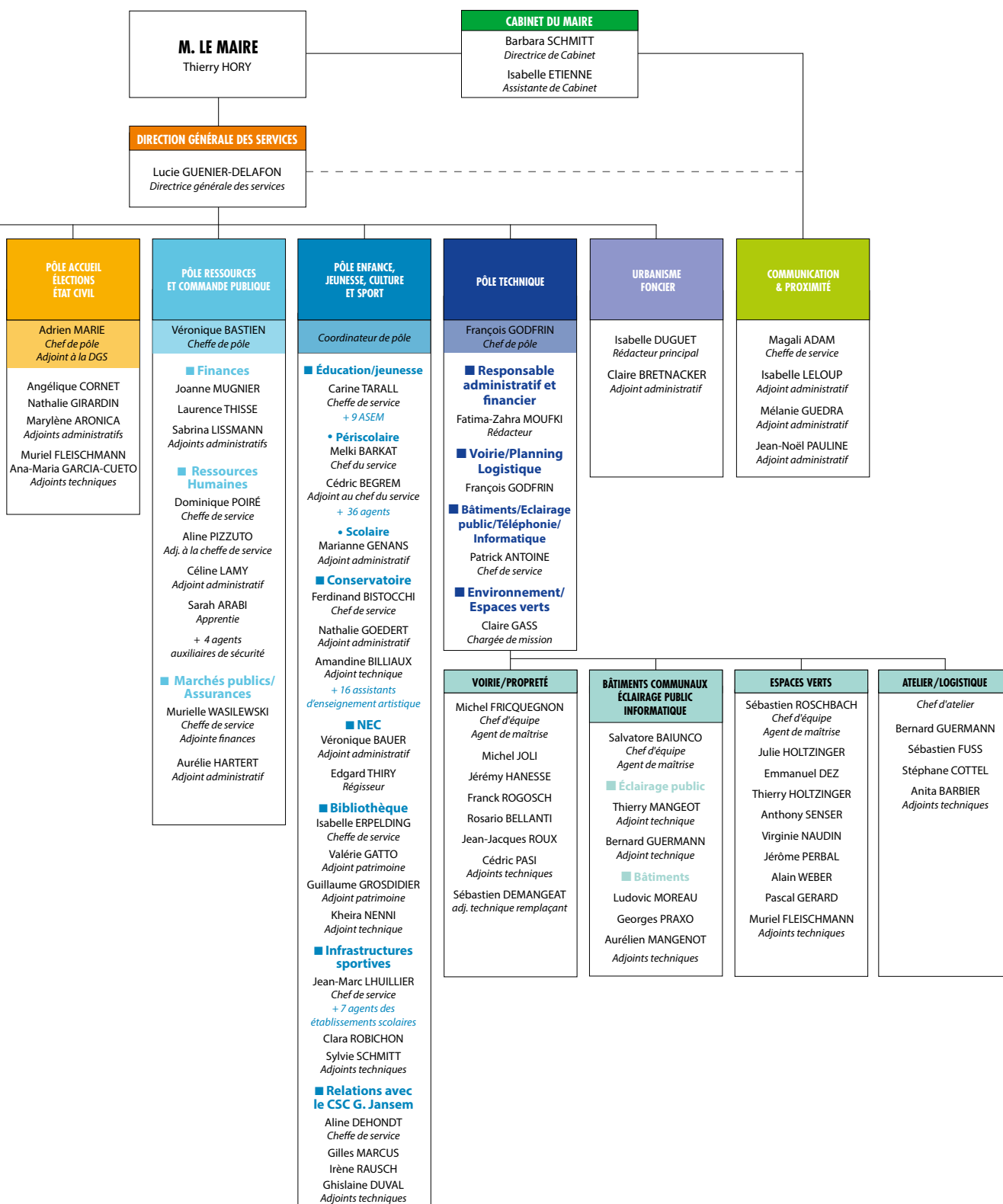
RÉSIDENCE AUTONOMIE LES HORTENSIAS

Christine BOURELY
Adjoint technique
Marie LHUILLIER
Adjoint technique
Aurélien DAUGENET
Adjoint technique

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

HÔTEL DE VILLE

ORGANIGRAMME





LES SERVICES TECHNIQUES SE REGROUPENT POUR PLUS D'EFFICACITÉ



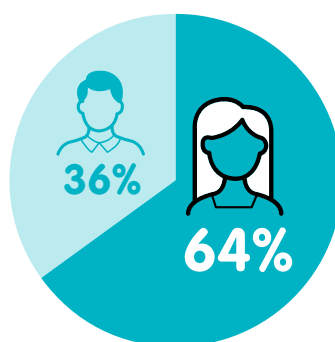
Les bâtiments HB75-77 de l'ancienne base aérienne 128 accueillent depuis mars 2021 l'ensemble des services techniques de la ville : voirie, bâtiments, espaces verts, ainsi que la direction de ce pôle. Un déménagement devenu plus que nécessaire, car la répartition des ST sur plusieurs sites compliquait leur gestion et faisait notamment perdre beaucoup de temps aux agents en termes de déplacements. Dans ces grands hangars, il a fallu tout créer : murs, gaz, électricité, évacuations... un chantier qui a nécessité plusieurs mois de travaux et qui aboutit sur des aménagements optimisés et une mutualisation des ressources.

Le 25 juin 2021, les nouveaux locaux étaient inaugurés à l'interne. L'ensemble des agents de la ville a pu découvrir les lieux lors d'une visite, suivie d'un barbecue convivial.

RESSOURCES HUMAINES & RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2020



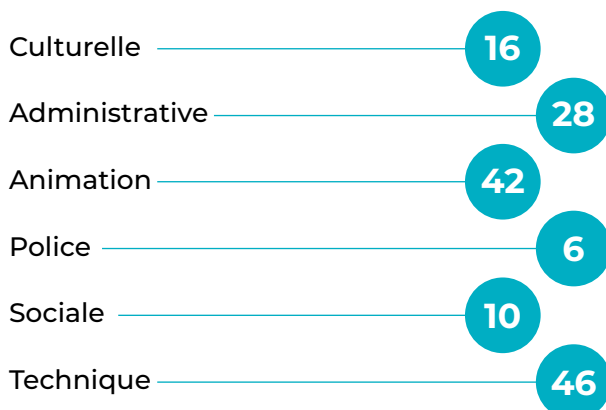
148
agents
103 ETP



102
fonctionnaires

46
contractuels

RÉPARTITION PAR FILIÈRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

A
6 agents
4,05 %

B
22 agents
14,86 %

C
120 agents
81,08 %

PYRAMIDE DES ÂGES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT

46 ANS
ÂGE MOYEN

50 ANS ET +

14%

29%

30 À 49 ANS

16%

28%

- DE 30 ANS

6%

8%

■ HOMMES
■ FEMMES



FINANCES

UN BUDGET MAÎTRISÉ SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

- Pas de hausse d'impôt
- 2,7 millions d'investissement
- Environnement : continuité des bonnes pratiques
- Les écoles prioritaires (plan numérique, nouvelle cantine)
- Sécurité renforcée (caméras mobiles, feux pédagogiques)
- Solidarité (budget du CCAS renforcé)



11,8 M€
de budget total

3 344 054,36 €
Encours de dette

INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2021 :

- **1 632 893,12 €** en dépenses réelles
- Taux de réalisation : **66,69%**
- Dépenses d'ordre : **279 975 €**
- Restes à réaliser : **298 155, 61 €**

PRINCIPALES DÉPENSES :

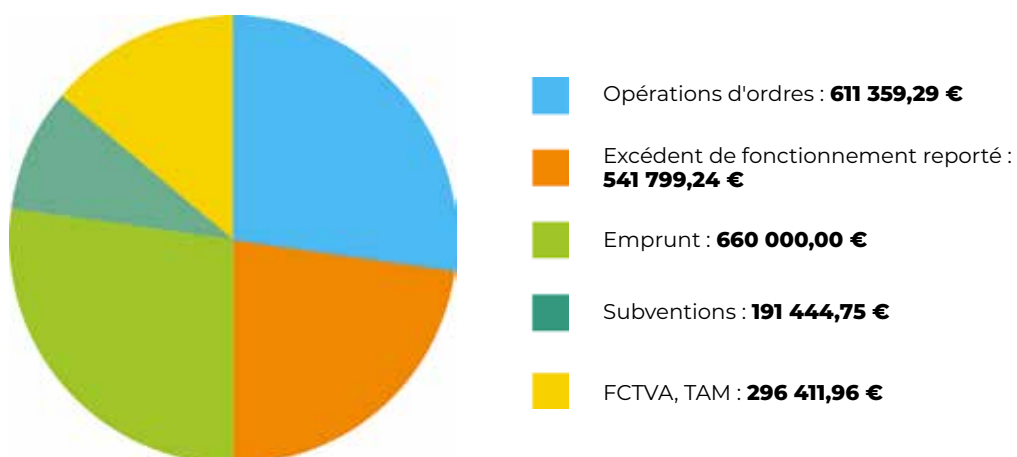
- Aménagement locaux services techniques : **306 282,99 €**
- Enfouissement réseaux rue du Haut du Four : **141 268,00 €**
- Acquisition matériel informatique et logiciel (mairie, écoles...) : **123 281,09 €**
- Sécurité des bâtiments : **44 067,43 €**
- Travaux d'accessibilité : **40 832,97 €**
- Mise aux normes éclairage public : **33 122,40 €**
- Réhabilitation CSC La Louvière : **28 049,83 €**
- Acquisition matériel et mobilier scolaire et périscolaire : **26 034,00 €**
- Remplacement structure et sol jeux domaines de Largantier : **24 776,16 €**
- Acquisition véhicules pour espaces verts : **24 360,00 €**
- Acquisition illuminations : **24 127,55 €**
- Feu tricolore école Henrion : **21 280,80 €**



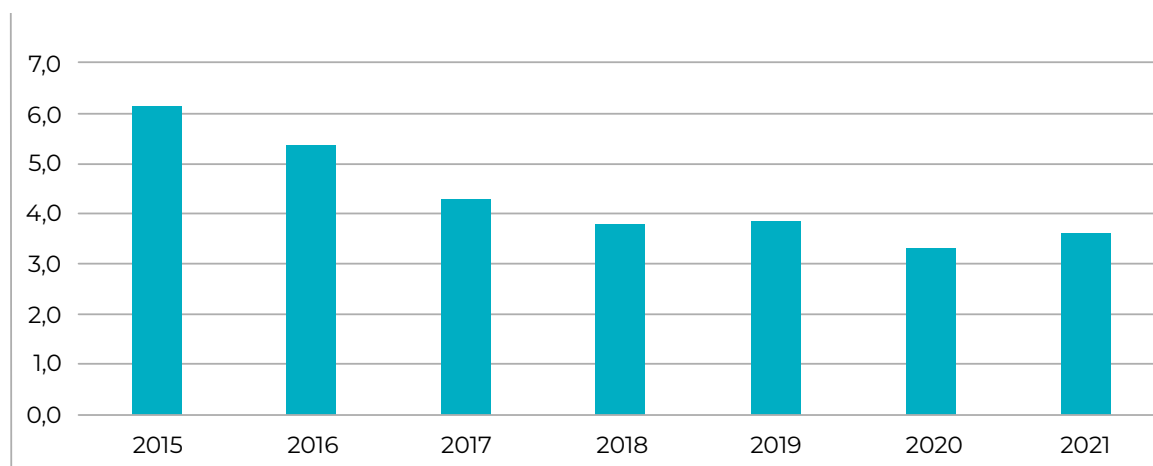
- Dépenses d'équipement : **958 697,58 €**
- Capital de la dette : **393 333,87 €**
- Opérations d'ordres : **279 975,00 €**
- Autres dépenses : **886,67 €**
- Attribution de compensation : **279 975,00 €**

INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

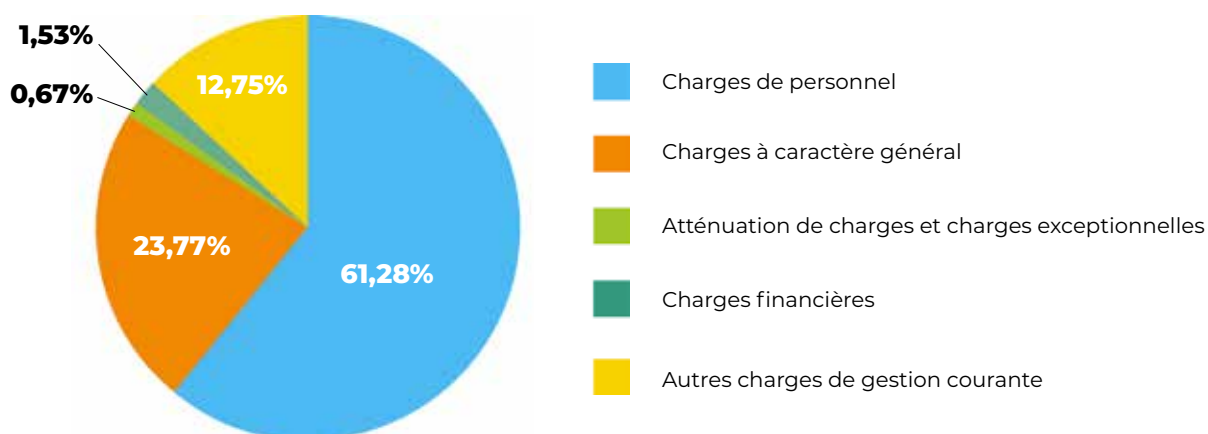


CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12 en millions d'euros

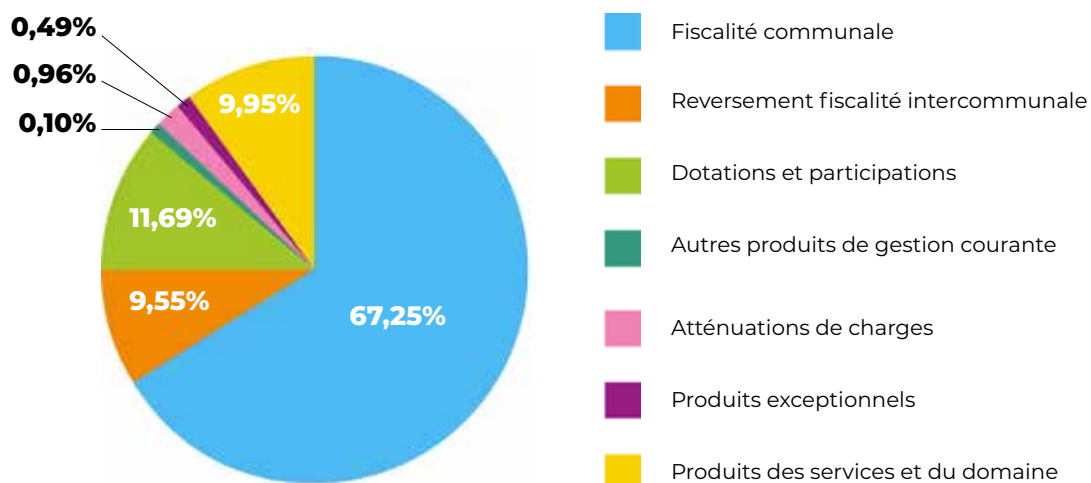


FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES



RECETTES RÉELLES





M A R L Y

Hôtel de Ville
8 rue des Ecoles BP 30002
57151 MARLY CEDEX